

Avis de constitution

SOCIETE « CURLYNAL QUALITE ET BIO »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN/ COCODY RIVIERA  
PALMERAIE EN FACE DU COLLEGE LOUIS NICOLLIN, Lot  
ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/09/2024 , et enregistrés le 30/09/2024 il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CURLYNAL QUALITE ET BIO »

Objet : - FABRICATION ET VENTE DE PRODUITS  
CAPILLAIRE

- NEGOCE
- IMMOBILIER
- RESIDENCE MEUBLEE
- COMMERCE GENERALE
- PRESTATION DE SERVICES

- Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 500,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN/ COCODY RIVIERA

PALMERAIE EN FACE DU COLLEGE LOUIS NICOLLIN, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) Mme N'GUESSAN AKISSI LEATICIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10185 du 09/10/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°61089/GTCA/RC/2024 du 09/10/2024

